Dimanche prochain aura lieu au faubourg de la Barre, à Lille, l'inauguration de la confrérie de Notre-Dame de Consolation, par M. Crombé, missionnaire apostolique, qui prêchera à la grand'messe, à dix heures du matin et aux vêpres, à trois heures et demie.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 26 avril au 2 mai, 12 garçons, 20 filles.

MARIAGES.

26 avril. — Entre Henri-Joseph Quesnoy, 32 ans, cavalier au 6.e régiment de hussards, et Eugénie Demory, 37 ans, servante. — Entre Pierre Schaeck, 25 ans, tisserand, et Sophie-Joséphine Brendele, 26 ans, tisserande.— Entre Charles-Joseph Honoré, 23 ans, tisserand, et Rosalie-Louise Devos, 20 ans, tisserande. — Entre Pierre-Joseph Detemmerman, 24 ans, fileur, et Hermance-Marie Parsy, 24 ans, journalière.

28 avril. — Entre César-Joseph Duriez, 29 ans, commis-négociant, et Henriette-Adelaïde Gadenne, 19 ans, sans profession.

DÉCÈS.

26 avril. — Jean-Baptiste Lepers, 84 ans, journalier, veuf de Julie Chuffart, Hospice. — Pierre-Antoine-Joseph Praetre, 60 ans, marchand de déchets, époux d'Eugénie Vermeulen, Jean-Ghislain.

30 avril. — Rose-Angélique Ferlin, 60 ans, propriétaire, célibataire, rue du Château.

Plus 6 garçons et 2 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 26 avril 1858.

Logique scientifique. — Version latine. — 1 Rapy, 2 Barrois.

Logique littéraire. — Version latine. — 1 Chon.

Rhétorique (sections réunies). — Version latine. — 1 H. Méert, 2 Ravel, 3 Domarle, 4 Regnault.

Seconde (sections réunies). — Version latine. — 1 A. Méert, 2 Fiévet, 3 Broudehoux, 4 Dumoutier.

Troisième (sections réunies). — Version latine. — 1 Beurier, 2 Binet, 3 Laigle, 4 Lefebvre.

Quatrième. — Orthographe. — 1 Dubus, 2 Huot, 3 Auffray, 4 Pierra.

Cinquième. — Orthographe. — 1 Relof, 2 Schneider, 3 Watteau, 4 Duchaufour.

Sixième. — Orthographe. — 1 Dannay, 2 Faidherbe, 3 Baggio, 4 Destombes.

Septième. — Orthographe. — 1 Smet-Jamart, 2 Caux, 3 Petitbon, 4 H. Bonzel.

Huitième. — Orthographe. — 1 Plaideau, 2 Brochard, 3 Dutilleul, 4 A. Bonzel.

Commerce (1re année). — Orthographe. — 1 Mangez, 2 Tireur, 3 Coisne, 4 Dinaud.

Commerce (2.e année). — Orthographe. — 1 Dossche, 2 Fosset, 3 Picavet, 4 Leleux.

Commerce (3.e année). — Orthographe. — 1 Lebaigue, 2 Delobel, 3 Nolf, 4 Bocquet.

Ecole primaire. — 1re division. — 1 E. Pannier, 2 E. Huet, 3 Leroy.

Le proviseur, E. PETITBON.

FAITS DIVERS.

Jeudi, S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, accompagné du vice-recteur de l'académie de Paris, assistait au lycée Louis le Grand à la première communion et à la confirmation des élèves. En présence des familles rréunies dans les tribunes de la chapelle du lycée, S. Em. le cardinal archevêque de Paris avec ses deux grands vicaires, présidait à la célébration de cette fête touchante.

A l'issue de la cérémonie, pendant laquelle, au milieu du plus respectueux recueillement, la voix animée de Mgr l'archevêque s'est fait entendre à plusieurs reprises, les élèves ont complimenté Son Eminence; l'un d'eux, M. Decharme, élève de rhétorique, a exprimé en vers latins, avec beaucoup de bonheur, les sentiments de ses camarades

Mgr l'archevêque, après avoir témoigné toute sa satisfaction, a remercié le ministre, dont la présence attestait si bien tout le prix que le gouvernement attache au maintien de l'alliance intime, dans les lycées, entre la religion et l'enseignement. Dans une chaleureuse allocution, le ministre a félicité les maîtres de Louis le Grand de leur zèle à faire prospérer cette alliance qu'il a définie la véritable soumission de l'homme à Dieu et l'intelligence sérieuse de tous les besoins de l'âme; il s'est fait ensuite l'interprète de l'Université en témoignant sa gratitude à Mgr. l'archevêque.

Les élèves du lycée Louis le Grand garderont un long souvenir de cette journée où ils ont recueilli de si précieux gages de la constante sollicitude qui veille sur leurs intérêts.

— Un terrible incendie a éclaté lundi matin à Saint-Léger, canton de Pontailler. Nous publions les détails qui suivent dans une lettre écrite au *Moniteur de la Côte-d'Or* par un témoin qui avait assisté à ce désastre et payé de sa personne pour en arrêté les effets :

« Saint-Léger, mardi.

» Quelle horrible journée, hier!.... Il était onze heures et quart, et je regardais travailler au bout de l'avenue, quand la cloche sonne; je me récriai, disant qu'il ne pouvait être midi et qu'on demeurât à l'ouvrage; mais au même instant une gerbe de feu paraît justé dans l'alignement de l'avenue. Je crois que la baraque qui m'est voisine brûle, j'y cours avec mes ouvriers, et je distingue alors que l'incendie est à l'autre bout du village.

» C'était un spectacle déchirant! Pas une goutte d'eau! Rien que des bras étouffant comme ils pouvaient les flammes qui couraient avec la vitesse du vent. Tout le monde était à Pontailler, où il y avait foire; toutes les maisons étaient fermées à clé; il fallait enfoncer les portes, pénétrer par les fenêtres, pour sauver le mobilier. Les habitants accouraient de la foire pour être spectateurs de leurs maisons dévorées par un feu de bois sec, de chaume, de fumier, de vaches, de porcs, de chariots. C'était affreux à voir. Enfin la part du feu était faite : cinq grandes maisons en pierres avaient disparu. Il s'agissait de conserver ce qui restait du village.

» Les villages voisins accoururent avec leurs pompes; mais l'eau manquait; tous les puits étaient à sec. Il a fallu former une chaîne de 600 mètres de longueur pour aller chercher de l'eau à l'Albane et la prolonger à l'aide de quatre pompes dont les trois premières ont mis leurs tuyaux bout à bout, tandis que la dernière versait sur les flammes l'eau qui lui arrivait par les autres.

» Dire tous les détails de ce désastre serait trop long. Gendarmes, pompiers, habitants, tout le monde a fourni ses bras et son cœur. L'instituteur s'est montré aussi intelligent que courageux. »

Il n'est malheureusement pas rare de voir des charretiers user envers les animaux qui leur sont confiés d'une révoltante brutalité. Ces véritables sauvages, incapables d'éprouver aucun sentiment de pitié, ne sont pas même retenus par la crainte des peines qu'il savent encourir.

Nous voudrions voir appliquer sévèrement la loi Grammont contre de semblables furieux.

« Un terrible ennemi de ces pauvres animaux, — le docteur Magendie, — est mort il n'y a pas longtemps. Le premier il s'est servi de la vivisection pour les démonstrations de son cours de physiologie. Il attachait un animal sur la table de l'amphithéâtre de manière à le maintenir immobile, et là, en présence du public, il le disséquait vivant. Le bistouri qui plongeait dans les chairs palpitantes et dans les viscères, le scalpel qui les déchiquetait, arrachaient à la pauvre bête des hurlements de douleur et de rage. Le professeur n'en était pas troublé, et il continuait à tailler dans le vif; et quand l'animal auquel on avait enlevé quelque membre ou une partie du cerveau, survivait à cet affreux traitement, on le réservait pour la séance suivante, le soumettant ainsi aux tortures d'une mort prolongée pendant plusieurs jours.

» J'emprunte au Bulletin de la Société protectrice des animaux deux anecdotes extraites de l'*éloge* de M. Magendie, prononcé devant l'Académie de médecine par M. Dubois d'Amiens, son secrétaire perpétuel.

» M. Magendie, étant allé à Londres, voulut répéter dans un amphithéâtre public ses expériences de vivisection. Aussitôt la Société protectrice de Londres le dénonça au parlement. La chambre des communes prit l'affaire en sérieuse considération, et il n'était question de rien moins que d'expulser du territoire de la Grande-Bretagne le physiologiste français. Un membre influent voulut bien prendre sa défense, et la chambre passa à l'ordre du jour. Les expériences ne furent pas répétées.

» La Société protectrice de Paris s'est aussi depuis longtemps occupée des abus de la vivisection. Elle n'a pas, comme la Société anglaise, l'action directe en justice; mais elle a publié divers travaux sur la question.

» Voici la seconde anecdote sur M. Magendie :

» Un jour que, dans son amphithéâtre, il suppliciait une pauvre victime, on vit entrer dans la salle un étranger de haute taille, vêtu de noir et conservant sur la tête son chapeau à larges bords.

» — Je demande à parler à Magendie, dit-il.

» M. Magendie s'étant désigné :

» — J'ai entendu parler de toi, reprit l'étranger, et je vois qu'on ne m'avait pas trompé : on m'avait dit que tu fais des expériences sur des animaux vivants. Je viens te demander de quel droit tu agis ainsi? Tu dois cesser ces expériences : Dieu ne t'a pas donné le droit de faire souffrir les animaux. En les torturant ainsi sans nécessité, tu donnes un mauvais exemple, et tu habitues tes semblables à la cruauté.

» Un peu étourdi par cette vive apostrophe, M. Magendie répondit ce que peut répondre un professeur pris en faute, c'est-à-dire qu'à des paroles pleines de raison et de sentiment il répondit par un discours où il n'y avait ni sentiment ni raison.

» Cet étrange visiteur était un quaker américain, venu tout exprès de la Pensylvanie, pour adresser au physiologiste français cette énergique, mais inutile remontrance. »

— On nous envoie toute *fraîche* la nouvelle suivante :

« M. G...., riche propriétaire des environs de Bourges, et réputé pour son avarice, passait à gué la Dive, lorsqu'il perdit pied tout à coup et disparut sous l'eau. Promptement secouru par le garçon d'un meunier, il fut retiré sain et sauf. Aussitôt il mit la main à sa poche et en sortit plusieurs pièces de cinq francs; puis, après les avoir comptées à deux fois, pour s'assurer qu'il n'en avait pas perdu, il les remit tranquillement dans sa poche, en *s'excusant de ne pas avoir de monnaie.* »

— *Mort funeste.* — Le *Mémorial*, de Saint-Etienne, donne des détails sur un étrange événement qui a causé la mort du vicaire de Lorette. Ce vicaire, M. Versanne, âgé de 29 ans, sortait le 18, vers six heures du soir, de l'hospice de Lorette, accompagné de la supérieure. Il se trouvait un peu au-dessous de la porte d'entrée quand une des sœurs vint sonner une petite cloche suspendue à la muraille, à huit mètres environ du sol et au-dessus de la porte près de laquelle M. Versanne s'était arrêté. Tout à coup cette cloche se détacha ainsi que le morceau de fer auquel elle était fixée. C'est le morceau de fer, pouvant peser un kilogramme environ, et non la cloche, qui atteignit mortellement M. Versanne sur la partie gauche du crâne.

Ce digne ecclésiastique fut renversé par le coup, et on le transporta immédiatement, privé de connaissance, dans une des salles de l'hospice, où il reçut immédiatement les soins de deux docteurs. Ces messieurs constatèrent une fracture du crâne et un épanchement au cerveau qui ne laissaient aucun espoir. En effet, après cinq heures d'atroces souffrances, M. Versanne succomba.

— On écrit d'Anvers :

Lundi, dans la soirée, un enfant d'environ six à sept semaines a été déposé à l'entrée de l'estaminet : *Het Lammeken*, rue de la Montagne-des-Pierres. La petite créature, enveloppée très soigneusement dans ses langes, était accompagnée d'une lettre écrite en flamand, et dont voici la traduction :

« Madame, comme vous avez le malheur de » perdre tous vos enfants dans un âge peu avan- » cé et que je vous crois bonne mère, je mets » sous votre protection ce petit agneau, espérant » que vous le soignerez comme s'il était votre » enfant. Moi, je me trouve dans l'impossibilité » de le nourrir et de l'élever. J'ai mis dans son » trousseau tout ce que je possède. »

On a trouvé, en effet, sur le bambin deux pièces de cinq francs, enveloppées dans un morceau de papier. Les personnes auxquelles l'enfant était adressé, l'ont recueilli provisoirement.

— L'Exposition des produits de l'industrie de toutes les nations qui va s'ouvrir prochainement à La Haye, dans le local offert par la ville, avec l'approbation du roi, est destinée aux produits déjà récompensés et à tous les nouveaux perfectionnements. Les produits étrangers pourront encore être envoyés après l'ouverture, jusqu'au 15 juin. L'Exposition se prolongera jusqu'au mois d'août. S. A. R. le prince Frédéric des Pays-Bas, dans sa haute bienveillance et sa générosité, vient d'accorder une des dépendances de son palais pour augmenter le local. L'administration de l'Exposition, à laquelle les propositions doivent être adressées directement à La Haye, a donné caution au gouvernement pour que les produits entrent et sortent sans payer les droits de douane.

---

sont privilégiées certaines organisations, un sens particulier que met en éveil la fraîcheur transterrienne de l'eau? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de décider, ni M. l'abbé Paramelle qui, le premier, témoigna cette puissance d'indication des sources cachées, ni M. de Vic de Gozon, son continuateur, ne nous donnant la clef de leur science ni le secret de leur pouvoir.

» Dans la superstitieuse Ardenne, l'hydroscopie se pratique avec un accompagnement de sorcelleries qui nous porte à croire à une faculté pareille, chez quelques individus, à l'instinct qui indique à certains animaux du désert le point précis où gît la source qui doit les désaltérer. Le trouveur s'avance à travers champs, portant sur les mains ouvertes une baguette de coudrier qui, à l'approche d'une fontaine, tourne sur elle-même par un invincible mouvement. Quoi qu'il en soit, instinct ou étude, intuition ou observation, faculté ou science, l'hydroscopie existe, et pour soutenir l'honneur de cette branche importante de la géologie, M. de Vic de Gozon parcourt l'Europe, frappant le sol du pied aux endroits où il s'arrête et en faisant jaillir les eaux les plus profondément enfouies. De nombreux certificats, émanant de corps constitués, attestent la *double vue* de l'hydroscope et les immenses services qu'il a rendus à un grand nombre de localités et de propriétés particulières en y révélant le gisement d'une source destinée à fournir l'eau potable ou celle nécessaire à l'alimentation d'une usine. Amené sur le terrain qu'il parcourt, M de Vic indique aussitôt, s'il y a lieu, la position de la source souterraine, la profondeur à laquelle elle se trouve, et la quantité d'eau qu'elle peut régulièrement fournir. Jamais ses indications n'ont été contredites par l'expérience. S'il n'y a point de source, M. de Vic pousse le désintéressement jusqu'à ne point exiger même ses frais de voyage. »

Nous serons heureux de faire connaître les observations géologiques que M. de Vic réunira pendant son séjour dans notre ville, et nous espérons, dans l'intérêt général, qu'il prouvera, ici comme ailleurs, qu'il possède au plus haut degré les facultés de son art.

*
* *

Le discours remarqnable prononcé à Lille par M. J. Girardin, lors de l'ouverture du *Cours de Chimie appliqué à l'Industrie*, a produit un effet qui ne sera pas sans résultat pour les villes industrielles de Roubaix et de Tourcoing.

Les leçons précieuses données par le savant professeur ont été écoutées par une assemblée où la science et l'industrie avaient de nombreux représentants.

Nons ne pouvons malheureusement reproduire tous les conseils éclairés qui sont adressés aux industriels; nous devons nous borner à quelques citations que nous empruntons au *Mémorial :*

« Examiner, sous le triple rapport de l'histoire naturelle, de la chimie et du commerce, les nombreuses matières premières tirées des trois règnes qui servent aux travaux du blanchiment, de la teinture et de l'impression des tissus;

» Faire connaître les différents procédés à l'aide desquels on parvient à transporter sur ces tissus les couleurs si belles et si variées que la nature a répandues avec tant de profusion autour de nous.

» Tel est le double objet du cours d'application.

» .... Les différents tissus sur lesquels la patience de l'homme s'exerce pour les approprier à ses besoins, ne peuvent être dépouillés de leur couleur foncée naturelle, c'est à dire rendus parfaitement blancs, chargés ensuite de riches couleurs, et revêtus de brillants dessins, que le caprice de la mode modifie de mille manières, qu'au moyen de procédés purement chimiques.

» Mais ceux-ci ne peuvent être exécutés sans le secours d'agents variés, de substances minérales et organiques, dont le choix est nécessairement subordonné à l'effet qu'il s'agit de produire.

» La connaissance parfaite de la nature et des propriétés de ces agents et de ces substances est donc une des premières conditions à remplir par celui qui veut en faire usage.

« On regarderait comme un ignorant, disait » M. Home, en 1756, le médecin qui ne con- » naîtrait pas la composition des remèdes qu'il » ordonne. Pourquoi n'aurait-on pas la même » idée de l'industriel qui emploie des agents » dont il ignore la nature? »

» Néanmoins, bien que le simple bon sens indique aux manufacturiers la convenance d'étudier avec soin les matières qu'ils mettent en œuvre, c'est généralement sur ce point qu'ils ont le plus besoin d'être éclairés.

» .... A chaque instant, l'industriel, en employant des substances qu'il a achetées de confiance, éprouve des pertes de temps et d'argent souvent considérables. Comptant sur un effet déterminé, il opère ses mélanges, manipule avec sécurité; et, lorsqu'après plusieurs jours de travaux dispendieux, il attend le résultat si désiré, il n'enregistre qu'un insuccès! Parfois, ne soupçonnant pas la cause de ce revers, il recommence ses opérations à diverses reprises, mais sans plus de bonheur, et ce n'est presque toujours que lorsqu'il a épuisé toutes les ressources de son esprit pour découvrir ce qui jette tant de perturbations dans ses essais, qu'il porte enfin son attention sur les ingrédients dont il s'est servi, et reconnaît alors, non par lui-même cependant, mais par l'entremise d'un chimiste, qu'ils étaient de mauvaise qualité ou mélangés de matières nuisibles. Le voilà donc instruit; mais au prix de quels sacrifices! Un examen de quelques minutes, à l'entrée des drogues dans ses magasins, lui eût pourtant évité tant de pertes et de désagréments!

» Obligé de s'en rapporter à la bonne foi de ses fournisseurs, le manufacturier, privé des lumières de la chimie, est ainsi exposé journellement à des mécomptes, car il est bien peu de produits qui ne soient dénaturés par l'addition de matières étrangères de moindre valeur. C'est particulièremeni depuis l'époque du blocus continental, et le développement remarquable de nos arts chimiques, que l'art de falsifier a pris plus d'extension.

» ..... L'industriel éprouve alors le besoin d'apprendre ces moyens d'essai que les chimistes ont créés, et dont ils font usage dans les expertises auxquelles ils sont si souvent appelés. Il se promet de demander aux livres, aux cours publics, les connaissances qui lui manquent; mais, entraîné par les soins de son établissement, absorbé par les affaires commerciales, il ne peut réaliser ses désirs, et il continue ses